

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 18 FÉVRIER 2026 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME CAROLYNE GOULET, VICE-PRÉSIDENTE.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3
Madame Carolyn Goulet, membre-parent, district 4
Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5 (présence virtuelle)

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Dominique Chabot, enseignante (présence virtuelle)
Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien (présence virtuelle)
Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

MEMBRES ABSENTS

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3

SONT INVITÉS :

Madame Laurie L'Héroult, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives
Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la vice-présidence de Mme Carolyn Goulet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

ADOPTER le procès-verbal du 10 décembre 2025, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. ATTESTATION DE LA DIRECTION – CONFORMITÉ LÉGALE ET FINANCIÈRE

La directrice générale informe les membres du dépôt, au dossier de la réunion, d'une attestation signée par la direction générale et la directrice du Service des ressources financières donnant l'assurance raisonnable aux administrateurs que l'ensemble des obligations au 31 décembre 2025 pour lesquelles un défaut pourrait avoir pour conséquence d'engager leur responsabilité personnelle, ont bel et bien été effectuées conformément aux lois applicables.

7. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans le but de favoriser une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations concrètes des établissements scolaires, chaque séance du conseil comprend la présentation d'un sujet ou d'un dossier issu des écoles ou des services, mettant en lumière une réussite. Ce moment privilégié permet de donner de la visibilité à ces initiatives et de renforcer le sens des grandes orientations adoptées par le conseil d'administration au fil du temps. Les réalisations suivantes sont présentées :

– **École primaire de la Grande-Vallée - Nos anciens élèves pour la persévérance**

M. Jacques partage que dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire, les élèves du 3^e cycle ont rencontré William Alain, dont le parcours témoigne d'un courage inspirant. En janvier, l'ancien élève David Thibeau est venu partager son expérience de persévérance avec les élèves du 2^e cycle également.

– **École des Sentiers-et-de-la-Riveraine :**

Brigade de l'amitié

Mme L'Hérault mentionne que cette année, des élèves du troisième cycle ont rejoint la Brigade de l'amitié à l'école de la Riveraine. Leur rôle : adopter une attitude proactive et bienveillante durant les récréations. Véritables ambassadeurs de la gentillesse, ils vont vers les autres, discutent avec ceux qui semblent seuls et proposent des jeux pour favoriser l'inclusion. Grâce à leur présence et à leurs actions, chaque élève se sent davantage accueilli et impliqué dans la cour.

Les ogres

M. Moffette souligne que l'équipe de la Riveraine a mis en place un vaste projet pédagogique autour du thème des ogres, de octobre à février, afin de développer les compétences en lecture et en écriture des élèves de 3^e à 6^e année. Grâce au décroisement des quatre classes, les élèves ont participé à diverses activités collaboratives et à des enseignements variés. Tout au long du projet, ils ont découvert du vocabulaire et des récits liés aux ogres, pour finalement créer leur propre personnage et l'intégrer dans une histoire qui sera présentée prochainement.

– **École Sainte-Marie-et-Du-Goéland – Club de marche**

Madame Laurie L'Hérault présente le club de marche, une initiative à vocation pédagogique qui fait preuve de persévérance dans la mise en œuvre et le développement du projet. Ce projet permet aux élèves, incluant ceux ayant des limitations physiques, de développer leurs habiletés motrices et leur endurance tout en profitant du plein air. Les marches répondent à leur besoin de bouger et sont parfois pédagogiques : observation de la nature, recherche de sons appris, de lettres ou de chiffres sur les maisons et les affiches.

– **École du Perce-Neige - Inauguration agrandissement**

Madame Laurie L'Hérault tient à souligner l'excellent travail réalisé lors de l'inauguration de l'agrandissement de l'école du Perce Neige. Grâce à l'implication des directions, des membres du personnel et des élèves, cette cérémonie a été organisée avec fierté et soin. Elle adresse également ses remerciements à Mme Nana Esther, enseignante de musique, qui a dirigé avec brio une chorale composée de 45 élèves ayant offert une prestation remarquable lors de l'événement.

Madame Sylvie Devault, de l'école de musique, a également apporté une précieuse collaboration à cette portion musicale. La ministre de l'Éducation, invitée à l'inauguration, a témoigné de son appréciation en partageant une vidéo de la cérémonie sur sa page Instagram, contribuant ainsi au rayonnement de cette réalisation.

– **École des Bourdons-et-Courval – Collecte de sang**

Monsieur Jacques Moffette exprime avec fierté que 73 donateurs ont participé à la quatrième collecte de sang. Grâce à leur mobilisation, 219 vies réelles ont pu être sauvées. Une réussite inspirante!

– **Établissement de Donnacona – Œuvres d'aquarelle**

Madame Laurie L'Hérault présente ce projet qui met en valeur le talent des élèves de l'établissement et permet de faire émerger pleinement leurs capacités

8. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Dans le but de faire connaître les services offerts au sein de notre centre de services scolaire, de valoriser le travail remarquable de nos employés et de mettre en lumière la richesse du réseau de l'éducation, la direction générale poursuit l'initiative : « Lumière sur notre équipe ». Ce moment privilégié vise à souligner l'engagement, le professionnalisme et la passion de celles et ceux qui, chaque jour, font une différence dans la vie des élèves.

Mesdames Cynthia Potvin et Sophie Hamelin, conseillères pédagogiques, sont invitées à la rencontre afin de présenter l'état d'avancement des travaux sur l'évaluation durable. Cette démarche, amorcée d'abord avec les directions d'établissement, s'est ensuite poursuivie par un accompagnement individualisé ou en petits groupes. Deux outils clés soutiennent l'évolution des pratiques : Les droits de l'enseignant en évaluation ainsi que le document AEIOU. Ensemble, ils favorisent l'adoption d'un langage commun et facilitent la mise en mouvement d'un changement concret dans les pratiques évaluatives.

Elles présentent l'état du déploiement du projet et rappellent que la démarche s'appuie sur des fondements de recherche, assurant cohérence et progression dans l'évolution des pratiques. Le CERÉ, les directions d'établissement et divers réseaux internes contribuent à soutenir cette dynamique. Le modèle utilisé, inspiré de l'approche du réseau TIC, vise un changement durable et est également repris dans la CoP en mentorat professionnel afin de développer une expertise partagée. Dans l'axe Employeur de choix, ce partage demeure central, avec des retombées attendues jusque dans les classes. L'ensemble de la démarche cherche ainsi à établir des bases solides et communes pour faire évoluer les pratiques évaluatives.

Il est rappelé que le bulletin reste chiffré, mais que l'évaluation doit avant tout soutenir les apprentissages. Au nom du CA, on félicite et on appuie les ambassadeurs pour leur engagement.

9. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Le Ministère a mis en ligne le *Tableau de bord de l'éducation* destiné au grand public sur le site quebec.ca. Ce tableau de bord est un outil évolutif qui regroupe les données les plus récentes disponibles en matière d'éducation, ce qui permet aux citoyennes et citoyens de visualiser la performance du réseau.

Mme Laurie L'Hérault souligne l'importance de développer une véritable culture de la donnée pour mieux arrimer nos projets annuels. Malgré les progrès réalisés, elle mentionne qu'un travail reste à faire pour consolider cette culture et établir des cibles communes, un processus parfois complexe. Elle indique aussi que certains membres de l'équipe participeront au Colloque de la donnée du 18 mars, ce qui renforcera la compréhension collective et l'alignement avec les pratiques actuelles. Il est également indiqué que l'outil SÉVI sera retiré de nos orientations et remplacé par Mobilisation CVI. Au primaire, l'utilisation du CVI sera privilégiée, tandis qu'au secondaire, ce sera Compass, avec possibilité d'utiliser aussi le CVI auprès du personnel.

Une présentation complète des données compilées et analysées sera faite lors d'une rencontre ultérieure.

10. RADAR STRATÉGIQUE : ACTUALITÉS DU MONDE DE L'ÉDUCATION

Afin de soutenir les membres du conseil d'administration dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités, la direction générale propose l'ajout du nouveau point Radar stratégique – Actualités du monde de l'éducation. Ce point statutaire vise à offrir un survol succinct et pertinent de l'actualité touchant le secteur de l'éducation, en mettant en lumière les faits saillants et les enjeux susceptibles d'influencer notre organisation. Présenté sous forme d'un document synthèse, il permet une lecture rapide et efficace des principaux dossiers en cours.

Cet outil, à vocation informative et à portée administrative, est destiné aux séances préparatoires et aux comités statutaires du conseil. Il ne fera pas l'objet d'une présentation en séance publique, mais sera déposé dans l'espace TEAMS du conseil d'administration afin d'en faciliter l'accès. Par cette initiative, la direction générale souhaite répondre aux besoins d'information stratégique des administrateurs, en leur fournissant un éclairage régulier sur l'environnement externe dans lequel évolue notre centre de services scolaire.

Mme L'Hérault informe les membres des éléments d'actualité suivants :

- Buttes de neige
- Sessions d'examen
- Semaine des enseignantes et enseignants
- Les journées de la persévérance scolaire
- Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles
- Civisme et respect à l'école
- Mutualisation

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre extraordinaire du 10 février 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue. Des suivis sont effectués en lien avec le point suivant :

Projet - Politique de Santé et Sécurité du travail

Les membres sont informés du lancement en consultation de la *Politique de Santé et de Sécurité du travail* en d'une adoption en mai 2026.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 11 février 2026 sont présentés.

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Cadre budgétaire 2026-2027

ATTENDU QUE le projet de cadre budgétaire 2026-2027 a été révisé par le comité de répartition des ressources (CRR) ;

ATTENDU QUE le projet de cadre budgétaire 2026-2027 a été présenté au comité consultatif de gestion le 11 février 2026, sous recommandation du CRR;

ATTENDU QUE le comité de vérification recommande d'adopter la résolution suivante,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER le cadre budgétaire 2026-2027 tel que déposé;

DE CONSERVER ledit document, au répertoire, sous la cote CA30/25-26.

Contrats de travaux de construction :

École des Bourdons : Distribution de chauffage et mise aux normes de la salle mécanique

ATTENDU QUE le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 4 756 323 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » en 2024-2025;

ATTENDU QUE que le Centre de services scolaire de Portneuf a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de distribution de chauffage et mise aux normes de la salle mécanique à l'école des Bourdons;

ATTENDU la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics,

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la proposition suivante :

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet par le ministère de l'Éducation :

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR : Construction Côté et Fils Inc.

MANDATER la direction générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout contrat de plus de 500 000\$ en lien avec le projet ici présenté, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence;

D'AUTORISER la direction des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information ainsi que le coordonnateur des ressources matérielles à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution des contrats à être conclus afin de donner plein effet à la présente résolution.

École du Perce-Neige – Pavillon St-Charles : Réfection partielle d'un mur de maçonnerie

ATTENDU QUE le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 2 960 810 \$ dans le cadre de la mesure 50627 « Travaux prioritaires en maintien d'actifs » en 2024-2025;

ATTENDU QUE que le Centre de services scolaire de Portneuf a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de réfection partielle d'un mur de maçonnerie à l'école du Perce-Neige;

ATTENDU la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics,

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la proposition suivante :

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

DE PROCÉDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet par le ministère de l'Éducation :

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR : Groupe Symaco Inc.

MANDATER la direction générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout contrat de plus de 500 000\$ en lien avec le projet ici présenté, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence;

D'AUTORISER la direction des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information ainsi que le coordonnateur des ressources matérielles à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution des contrats à être conclus afin de donner plein effet à la présente résolution.

13. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

14. AUTRES SUJETS

15. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 1^{er} avril 2026.

16. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 05.

17. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Carolyn Goulet
Vice-présidente



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale